AZETTE UNIVERSELLE; OU PAPIER-NOUVELLES DE TOUS LES PAYS ET DE TOUS LES JOURSE

Du VENDREBI 15 Juin 792

AUTRICHE.

Extrait d'une lettre de Vienne, du 30 mai.

Vous connoissez déjà la déclaration de l'impératrice que le ministre russe Bulgakow a remise au vice-ettancelier de la république. Catherine II envoie une armée pour casser la constitution nouvelle formée, dit-elle, par des factieux, & pour protéger la liberté de la nouvelle diete qui doit remettre tout sur l'ancien pied, & ramener ces tems heureux où la Pologne florissoit sous l'influence bienfaisante de la Russie. Un manifelte en langue grecque, avec une traduction polo-noise, exprime en detail les motifs qui ont déterminé l'impératrice à entrer en Pologne. La vérité & l'amour de l'hu-manité y brillent comme dans sa première déclaration.

Le roi de Pologne doit déjà être parti pour Wlodawa en Polesie, près de la forêt de Pinck, centre de l'armée de Pologne, pour être à portée de foutenir de là le corps commandé par le prince Joseph Poniatowski en Usraine, & l'autre

mande par le prince Joieph Poniatowski en Ustaine, & l'autre fous les ordres du prince de Wistemberg en Lithuanie.

Le marquis Luchefini, ministre du roi de Pruste auprès du roi de la république de Pologne, a déclaré au ministère polonois que, sans entrer dans les raisons qui ont engagé la Russie à prendre de pareilles résolutions, la cour de Bernin se lorne à signifier que si les affaires de Pologne avoient la autre de la cour de Bernin se les affaires de Pologne avoient la cour de Bernin se les affaires de Pologne avoient la cour de la course moindre ressemblance avec celles de France, elle se trouveroit obligée, ainsi que les autres cours voisines, à prendre un parti extrême, mais nécessaire, pour empêcher les suites sunctes de pareils exemples. Rien sans doute n'est plus obscur que ce langage diplomatique; mais cela det clairement que si la Pologne sait la mondre résissance, elle aura aussi a combattre la Prusse & l'Autriche. Il y a grande apparence suite ces puissances servicent très séduies que les Polognes reque ces puissances seroient très-sâchées que les Polonois recussent le joug sans murmurer; elles n'auroient pas de prétexte pour les punir, en partageant de nouveau la Pologne. Les troupes prussiennes sont maintenant en marche, & on roit qu'à la fin du mois les forces combinces seront en état

Les régimens françois qui ont déserté en corps, les officiers & les soldats qui arrivent tous les jours groffissent l'armée arifocratique. On prétend cependant que le gouvernement de Bruxelles a notifié aux princes émigrés, que le roi apostolique veut bien désendre ses états, mais qu'il n'agira amais de concert avec leur armée, qui pourra hors de ses tion est vraie, il seroit prouvé que les puissances liguées n'ont point pour principal motif la restauration du clergé, de la noblesse, des parlemens, & même du despotisme mi-

La cour part demain pour Bude, où le couronnement aura lieu le 6 du mois prochain.

FRANCE. ARMÉE DU NORD.

par une pluie violente, qui duroit encore il y a deux heures, La nuit a été plus fâcheuse encore, notre camp étant inondé. Le foldat fouffre beaucoup, c'est avec constance; mais la continuation du tems que nous aviens depuis Famars pourroit causer des maladies dans nos troupes.

Demain nous allons camper près de Lille, s'il n'y a pre de contre ordre. C'est donc décidément par Menin que nous pénétrerons. On ne sait rien de positif des desseins des ennemis; il paroit cependant qu'ils se réunissent sous Courtray, où oa leur suppose le projet de nous arrêter.

Ripport de M. la Fayette, qui a été lu dans la séance du mercredi 13 au matin , par M. Dumouriez , contenant l'annonce de la mort du brave Gouvion.

Au camp retranché de Maubeuge, le 11 juin, l'an 4c. de la liberté,

Au camp retranché de Manbenge, le 11 juin, l'an 4° de la liberté,

Je vous ai rendu compte, monfieur, des mouvemens fur Maubeuge;
Avant-hier, pendant que je reconnoissois le pays entre mon camp &
Mons, il s'engagea une escarmouche de nos troupes ségeres avec celles
des ennemis, où ceux-ei perdirent trois hommes, & où il y eut de part
& d'autre quesques blesses. Ce matin les ennemis ont attaque mon avantgarde, qu'ils espéroient sans donte surprendre; mais, averti à teans, M.,
Gouvie, a renvoyé ses équipages sur Maubeuge, & a commencé, en
se resplant, un combat où son infanterie étoit continuellement couverte
par des haies, & où les colonnes ennemies ont béaucoup fouffert du fen
du canon, & particulièrement de quatre pieces d'artislerie à cheval, sour
le capitaine Barrois. Les troiseme & onzieme régimens de chasseur,
& le second de hussards, ont bien manœuvré : celuisci a fort maltraitun détachement de hussard qu'i s'étoit aventuré. Un ouragan très-violent
ayant empêche d'entendre les signaux du canon, a retarde pour nous la
connoissance de l'attaque : aussi-tôt qu'elle est parvenue au camp, une
colonne d'infanteile, sous M. Ligneville, & de la cavalerie son M.
Tracy, ent eté coaduits par M. Narbonne sur le slane des ennemis.
Tandis que la réferve de M. Maubourg se portoit au secours de l'avantgarde, j'ai fait marcher les troupes en avant; & les ennemis aous abandonnant le terrein, une partie de leurs morts & de leurs blesses, ils se sont
garde, j'ai fait marcher les troupes en avant; & les ennemis aous abandonnant le terrein, une partie de leurs morts & de leurs blesses, ils se sont
eclui de l'avant-garde, qui a repris tous ses postes.

Je n'aurois done qu'a me séliciter du peu de succès de cette attaque,
si, par la plus cruelle fatalité, elle n'avoit pas enlevé à la patrie un
de ses melleurs citoyens, à l'armée un de ses plus utiles officiers, &
à moi un ami de quinze ans, M. Gouvion. Un coup de canon a terminée une vie auss vertuense. Il est pleuré par ses soldats, par toure
l'armée, & par tous ceu

emporte. Nous avois en ayons perdus.

Telle est, monsieur, la relation que je m'empresse de vous envoyes en rentrant au camp, elle est aussi exacte que je le puis avant d'avoix regu des détails officiels.

(Signé) le génétal d'armée LA FAXETTE,

De Paris, le 15 juin.

Du 11 juin, à cinq heures du soir.

Hier, comme on l'a vu, le Patriote François avoit promis de démasquer M. Dumouriez : celui-ci veut aussi demasques

irs murminat les oit d'emte sur un contre M. reproche niftere), fattreufe

ommission peut fort

es regrets

l'affignat , en or qu'en aisignats en e l'or à l'ar-ir de calcul ns, au petit prix de 2 liv. olument né-aifement les ommerce du moitsent pas

tres. date. ... 24 1. ... 154. ... 164. cs.

. 67 1.70. 280. 88. 448 47. 1 p. pair. 2 7 2 b.

73. 72 1. 65.66.68 70. 66. 3915. 20. 57. 58. 59. 70.68.69

83. 84.83. 88 1

affiguats.

doivent êm 18 liv. pow ceux qui le menacent, puisqu'on ne peut douter qu'il ne soit l'auteur de l'avis suivant, affiché par-tout.

Avis au public, sur une certaine classe d'intrigans dejà connus mais qui vont l'être davantage.

L'affemblée nationale, en revenant sur la rédaction du décret qui au-L'alsemblée nationale, en revenant sur la redaction du decret qui autorise le ministre des affaires étrangeres à des depenses secrettes, & en arrêtant possérieurement que la somme allouse à cet egard, l'est pour des objets de dépense extraordinaire, ne s'attendoit pas que cette espece de sanction définitive donnée par le corps législatif, deviendroit le fignal des calomnies & des intrigues. Le parti pris par le ministre de laisser ces sonds dans le trésor public, & de n'y puiser qu'à sur & à meture, suivant l'exigence des cas, auroit d'à le mettre à l'abri des imputations grossieres & des infinuations persides; mais le maniement d'une pareille somme offroit un attrait trop puissant aux spéculateurs de la cupidité, & l'agiotage trompé n'a pu pardonner une mesure qui lui rayissoit une proje sur laucelle il comptoit.

proie fir laquelle il comptoit.

On fera bientot inftruit de toutes les manœuvres qu'un parti d'agioteurs a employées afin d'affurer fa vengeance : la veitre va leur arrachet le mafque de partioritme dont ils re fervent pour couvrit leurs intrigues & leurs complots. On prend l'engagement d'expofer ces noms au plus grand jour, & de les plonger dans la fange du méptis qui les entireurs d'étà.

vironne dejà.

D'après cet avis, la cause de la scission minisérielle seroit venue de l'emploi des six millions. On dit que lilM. Brissot, Condorcet, Claviere & la députation de la Ginonde auroient voulu que ces six millions sussent employés à des spéculations sur les effets publics, & déposés chez le banquier Bidermann; mais que M. Dumouriez craignant les suites de cet agiotage, exigea que cette fomme restat au trésor public, & n'en sortit qu'à fur & mesure que le service de l'état l'exigeroit.

M. Briffot prétend que la scission est venue de la proposition de M. Servan pour le camp de 20 mille hommes fous les murs de Paris. Il paroît en effet , par l'intérêt que M. Briffot y attache, qu'il n'étoit pas étranger à cette mesure, & que malgré son ancienne répugnance à tout tripot ministériel, il avois eu part à ce projet, avec MM. Condorcet, Roland, Claviere & quelques députés de la Gironde. Il est bien singulier que dans le même tems on publicit une lettre à M. Petion où les Marseillois proposoient la formation d'une fédération nationale destinée au secours de Paris & de la frontiere. Mais ce qui a dû révolter, c'est que le ministre Servan en sit la proposition de lui-même, & sans l'aveu du roi & par conséquent du conseil, auquel, par la constitution, une espece d'initiative est assignée pour tout ce qui concerne la défense de l'état. Alors M. Dumouriez s'éleva, dit-on, contre ce plan, comme pouvant nuire au complément de l'armée & à la formation des 28 bataillons décrétés peu de jours auparavant.

M. Brissot avoue que M. Dumouriez prit occasion de cette mesure pour perdre ses collegues dans l'esprit du roi, & les peignit comme des factieux & des républicains, qui vouloient tout bouleverser. Mais s'il n'y avoit pas eu de faction concertée avec l'armée marseilloise, pourquoi envoyer M Dubois de Crancé dans le Midi, pour y établir, ainsi que lui-même l'a dit aux Jacobies, un gouvernement provisoire, séparé du reste de l'empire, trop exposé à la contre - révolution ? On a donc bien eu raison de suspecter la formation d'une armée qui auroit pu s'emparer de la personne du roi, si précieuse pour la sûreté de la capitale, & pour la terminaison de troubles functies, dont la prolongation exposeroit la France aux plus horribles malheurs. En attendant, ces reproches, ces injures, ces récriminations entre Dumouriez & Briffot n'étonnent personne. Il seroit singulier que MM. de Lessart & Dumouriez se rencontrassent à Orléans; l'un, pour avoir évité la guerre, & l'autre, pour l'avoir déclarée. Ce qui a lieu de surprendre, c'est que l'assemblée nationale ait décrété que les ministres renvoyés emportent les regrets de la nation. Les observateurs sages & impartiaux n'accordent pas si légé-

rement leurs regrets : ils méprisent également & les intrigant & les factieux; & la comédie qu'ils voient jouer, si elle ne devoit finir d'une maniere tragique, ne rapelleroit pas mal et ce qui se passe dans la piece angloise the Beggars - Opera, l'opera des Gueux.

La Sardaigne veut elle nous faire la guerre?

Nous avons déjà dit plusieurs sois, d'après des correspon dans bien informés, que les préparatifs du roi de Sardaigne font trop confidérables pour qu'on puisse croire qu'il veu seulement se mettre en état de désense. Il n'étoit pas ne cessaire, pour remplir cet objet, de completter ses troupes de ligne, d'armer tous les régimens provinciaux, qui valen se troupes de ligne, ainsi qu'on l'a vu dans les derniers guerres, & de demander à l'Autriche un secours de 10,000 hommes. Ces préparatifs étoient commences avant qu'on elle demandé à la cour de Turin une réparation pour l'infult faite au ministre de France; ils ont été continués avec plus d'activite depuis que la déclaration de guerre a dû ôter à l Sardaigne toute crainte d'être attaquée, quand même ell l'auroit eue avec quelque fondement. C'est cependant depui cette époque qu'on a parlé avec plus d'affectation des pro-jets hottiles de la France contre la Sardaigne, qu'on a di & écrit que M. de Semonville & d'autres agens françois avoient formé des complots contre plusieurs puissances dItalie; complots, disent-ils, qui étoient à la veille d'éclater si on ne prenoit des mesures extraordinaires pour les pre venir. Ces bruits absurdes ont pour objet d'égarer l'opinion publique, de faire croire aux peuples que les François sont aggresseurs, & de les engager à supporter sans murmures le frais d'une guerre injuste, dont le principal objet est de bien river fes chaines.

Les troupes que le roi de Sardaigne a fait passer dans le Savoie forment deux camps, l'un à Rumilli, village situé l peu de distance de Belley, & l'autre entre Chambéry & Montmélian. S'il est vrai, comme le disent les gazettes alle mandes, que sa majesté sarde ait accédé à l'alliance de la Prusse & de l'Autriche contre la France, & que l'on ait sait partir en diligence, pour le Milanois, 400 canonniers Autrichiens, nous sommes à la veille d'être attaqués du côte des Alpes. On s'informe avec empressement à Turin, si le camp que les François devoient former à Bourg ou à Lyon commence à se rassembler. On parle de cette derniere ville comme d'un foyer de mécontens où les Piémontois pourroient être bien reçus. On ne dissimule pas que s'il n'y a pas une armée prête à les arrêter, ils peuvent, par Pont-Beauvoille, arriver dans quelques heures à Lyon. Les corps de cavalerie qu'on a reuns à Chambery, cu les fourrages font iré-rares, paroiffent destinés à cette expédition.

Sans doute les agens du pouvoir exécutif veillent sur tous les mouvemens de nos voifins. Mais nous remplissons le devoir de bon patriote, en appellant l'attention publique sur tous les dangers qui peuvent menacer la patrie. Bien des esprits exagérés accusent d'incivisme eeux qui ne partagent pas leur profonde sécurité, qui ne rient que de leur irré-flexion & de leur inexpérience. Mais souvenons-nous qu'une folle présomption perdit les Athéniens avec qui nous avons tant de ressemblance. Ils ne s'aviserent de craindre, dit un historien philosophe, que lorsqu'ils devoient désespérer. Ces esprits exagérés regardent l'aggression de la Sardaigne comme un événement heureux. Ils répetent ce que dit Victor Ame-dée, que rien n'est si facile aux Piémontois que d'entrer en France; rien de si difficile que d'y vivre, rien de si impos-sible que d'en sortir. Sans doute c'est là une grande verité dans des guerres ordinaires; mais n'oublions pas que nous avons un grand nombre d'ennemis à combattre, que les

forces l'Autri même de not Si l'Ef fi elle roit-ell ne doi elle no Extrait

"L' tems. I fuites d pire ... constitu pouvoir a réuni complo citoyens crovoit tume, ides a e confram bitudes ceder à » C' cherché

leurs p

être évi

dans les

blie, no ira du n de tout deux dé leur fan de ferm révoluti du sang, des man roit sem la Franc elle-mêr dans la populair inféparal politique besoin d peut cro

titution de béné resse la majesté i le porte unestes fermenta mentée 1 lonner p politique un décre V. M. ne major de

conner q

s intrigans l'Autriche, & qu'elle trouveroit des amis dans le cœur fi elle ne pas mal c s - Opera,

correspon.

Sardaigne

qu'il veut

it pas ne.

es troupes

qui valent s dernieres

de 10,000

qu'on eû ir l'infulte

avec plus

û oter à l même elle

ant depuis des pro-

u'on a di

Lances dI. d'éclater

r les pré-

ancois font

irmures les est de bien

Yer dans la

age fitué à

ambéry &

zettes alle-

ance de la

on ait fait

nniers Au-

s du côte arin, fi le

ou à Lyon

niere ville pourroient

a pas une

Beauvoisin, de cava-s sont très-

it fur tous

ions le de-

blique sur . Bien des

partagent

leur irréous qu'une

ious avons

re, dit un

perer. Ces

ne comme

ctor Ame-

l'entrer en

h impofnde vérité

que nous

, que les

même du pays. La prudence & le bon sens disent qu'il est de notre intérêt que le roi de Sardaigne garde la neutralité. Si l'Espagne est fidele aux traités qui la lient à la France, si elle ne veut pas seconder nos ennemis, pourquoi refuseroit-elle de fignifier à sa majesté sarde qu'elle ne peut ni ne doit souffrir que sous prétexte d'une nouvelle alliance, elle nous fasse une guerre injuste?

Extrait de la lettre écrite au roi lundi dernier , par M. Roland, & dont il a donné communication à l'assemblée.

" L'état où se trouve la France ne peut subfister longtems. Il faut qu'il se termine par un coup d'éclat, dont les suites doivent vous intéresser autant qu'elles intéressent l'empire.... Je dois vous dire la vérité. La France a fait une constitution, la majorité la veut, & la désendra de tout son pouvoir. Cependant la minorité, soutenue par des espérances, a réuni tous (es efforts pour l'empêcher d'avancer. De-là des complots; de-là, les tantatives de semer la division parmi les citoyens.... V. M. jouissoit de grandes prérogatives qu'elle croyoit appartenir à la royauté. Elle n'a pas pu voir sans amertume, & fans en être affectée, qu'elles ont été anéanties. Cette idée a enhardi les ennemis de la chose publique. V. M. a été constamment dans l'alternative, ou de céder à d'anciennes habitudes, ou de saivre des sentimens philosophiques, ou de ceder à la nécessité des circonstances.

» C'est d'après cela que les mal intentionnés ont attendu & cherché à amener une occasion favorable pour l'exécution de leurs projets. Une grande crife menace la France; elle ne peut être évitée que par l'établissement de la confiance du peuple dans les intentions de V. M.; mais cette confiance doit être éta-

blie, non par des protestations, mais par des faits.

» Il est évident que la constitution peut marcher, & qu'elle ira du moment que votre majesté soutiendra le corps légissatif de toute son autorité & de tout son pouvoir. Par exemple, deux décrets importans ont été rendus, le retard apporté dans leur fanction excite le mécontentement; & dans un moment de fermentation, le mécontentement peut amener à tout. La révolution est faire dans les esprits, & elle s'achsvera au prix dusang, & sera cimentée par lui, si la sagesse ne prévint pas des manœuvres qu'il est tems de prévenir... Lorsqu'on auroit semé l'alarme & le trouble dans Paris & autour de Paris, la France entiere se souléveroit à la fois; elle se déchireroit elle-même dans les horreurs d'une guerre civile qui produiroit dans la nation ce caractere sombre qui est le germe des vertus populaire.... Le salut de votre majesté & celui de l'état sont inséparables. Ainsi la disposition des esprits, les raisons de politiques, l'intérêt de votre majesté rendent indispensable le besoin de vous unir au corps legissaif... Sire, si le peuple peut croire que vous avez resolu de faire marcher cette constitution à laquelle il attache fon bonheur, il vous couvrira de bénédictions ... Le décret rendu contre les prêtres intéresse la sûreté générale, son exécution est urgente; & si votre majesté n'y donne promptement sa fanction, les départemens le porteront à des extrémités qui seront affligeantes & plus functes pour les prêtres que les dispositions du décret. La fermentation que votre garde avoit occasionnée, a été augmentée par les témoignages de satissaction qu'on lui a fait donner par votre majesté; démarche qui a été vraiment im-politique. La sureté des frontieres & de la capitale a sollicité un décret qui étoit dans le vœu des bons esprits. Pourquoi V.M. ne l'a-t-elle pas sanctionné? déjà les tentatives de l'étatmajor de la garde parificane contre cette mesure ont sait soupconner qu'elle agissoit par une impulsion supérieure. Encore

forces de la Sardaigne seroient combinées avec celles de , quelques délais , & le peuple croira voir dans son roi l'ami & le complice des conspirateurs. - Juste ciel! avez-vous donc frappe d'aveuglement tous les princes de la terre, pour les environner de conseils qui les menent à leur perte! Je s'ais que les conseils de la sages en arivent rarement aux pieds du trône; mais je s'ais que c'est parce qu'ils ne sont pas entendus que les révolucions sont professers. Mais sire la voue doit la verse des la verse la verse des révolutions sont nécessaires. Mais, fire, je vous dois la vérité, comme citoyen, comme ministre honoré de votre constance, ou comme chargé de fonctions qui la supposent. Je no connois rien qui puisse m'empêcher de remplir un devoir que la conscience me commande. La vie n'est rien pour un homme qui estime ses devoirs au-dessus de tout... ».

(Signe) Roland. Lettre du ministre de la guerre, contenant la nouvelle de sa retraite, du 13 juin.

M. le préfident, l'amour du bien public & de ma patrie me décida à accepter un ministère que je sentois infiniment au-dessus de mes forces, mais dont j'espérois surmonter une partie des dissoultés par ma constante tenacité à faire le bien qui dépendoit de moi. Convaincu que je ne pouvois rien seul, à peine cus-je jetté les yeux sur l'immense carrière qui s'ouvroit devant moi, que je me penetrai de cette vérité, qu'en appellant à mon secours. des hommes probes & éclairés, en marchant à découvert, en me prononçant ouvertement sur mon desir extrême de concourir à faire le bien du peuple en midentissant pour ainsi dire avec lui, je serois soutenu, protégé, & qu'on me sauroit gré de mes efforts pour aider à faire triompher les armes françoises. Cependant, au moment où encouragé par mes concitoyens, je commençois à jouir de la flatteuse espérance de pouvoir être utile à ma patrie, je reçus ordre du roi de remettre mon porteseille au ministre des affaires étrangeres. Ma conscience me dit que je n en dois pas moins compter sur les bontés de l'assemble pour moi, & j'espere qu'elle voudra bien permettre que j'aille remplir mon devoir comme foldat, dès que j'aurai déposé mes comptes entre ses mains. J'ai l'honneur d'être, &c. (Signé) SERVAN.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

(Préfidence de M. François de Nantes).

Supplément à la séance du mercredi matin 13 juin.

Un avis inséré dans le Patriote François annonçoit hier l'orage des dénonciations, prêt à fondre sur les têtes des ministres. Cet avis rappelloit aussi l'idée de ces hommes qui dénoncent un complot, pour ne pas partager le fort des cou-pables. Le foir de la même journée, un avis affiché dans les rues donna le mot de l'énigme : dès-lors on fut qu'il y avoit eu quelque brouillerie dans l'emploi des 6 millions.

On avoit trop applaudi aux trois ministres difgracies, à ces ministres qui n'étoient coupables que de trop de reconnois-sance, pour ne pas nurmurer fortement contre celui à qui on attribuoit leur difgrace. M. Dumouriez, qui n'avoit pas mieux combiné le renvoi de ses collegues, qu'il n'avoit com-biné l'attaque de Mons & de Tournay, a été couvert de huées, lorsqu'il est entré dans la salle. Ceux qu' s'étoiene montres les intrépides défenseurs de ce ministre, lorsque ses sottifes attaquoient l'intérêt national, se sont montres ses plus cruels antagonistes, lorsque son ambition n'a heurté que l'intérêt de que lques individus. Abandonné par le parti qui l'avoit fait parvenir au ministere, M. Dumouriez n'a trouvé aucum appui dans l'assemblée : car la sage majorité se rappelloit nos premiers revers; elle se rappelloit sur-tout que M. Dumouriez avoit entraîne la France dans une guerre desaftreus.

Le ministre a pris la parole , pour rendre compte d'une attaque qui a eu lieu près de Mons. Le filence de la douve leur, en apprenant la mort de M. Gouvion, a remplacé les murmures qui s'élevoient contre le ministre. L'assemblée a vivement senti la perte d'un homme qu'elle avoit vu nagueres siéger avec honneur dans son sein, & qui n'avoit aban-donné son posse de légistateur, que pour remplir le serment qu'il avoit fait à la tribune : La constitution ou la more

Nous avons vu des larmes couler, M. Pafforet a internement

sette feene de deuil, pour demander que le comité d'infiruction fut charge de presenter un plan sur la maniere d'honorer un général qui venoit de mourir pour la défense de la liberte. M. Dumas a demandé que le président écrivit au pere de M. Gouvion, pour lui temoigner les regrets de la patrie. Ces deux propolitions ont été décrétées avec un enthousiasme bien plus vrai, bien plus noble que celle de M. Dussaulx sur le renvoi des ministres. Ainti l'assemblée nationale portera la confolation dans l'ame d'un vientard qui a vu perir ses deux fils pour le maintien de la loi, pour le

maintien de la constitution.

M. Dumouriez a lu ensuite un mémoire fort long sur la Atuation désespérante où il a trouvé le département de la guerre : ce n'étoit plus cette armée invincible, & pourvue de tous les objets nécessaires; ce n'étoit plus éet empire couvert de places inexpugnables. Il n'est pas besoin de dire que M. Dumouriez, à cette lecture, a été souvent inter.ompu par des rumeurs violentes. M. Guadet s'écrioit que M. Dumouriez, sier de son triomphe, se croyoit en état de donner des leçons au corps legislatif. Les murmures continuoient : c ch vainement que M. Dumouriez a eu recours à ses phrases qui forcent les applaudissemens : Il vaut mieux vivre libre & ruine, que de ramper esclave dans l'opulence. Soyons libres, & nous serons assez riches. Ces paroles, vuides de sens, n'ont pas produit leur esset accoutumé; & le mécontentement s'est manifeste jusques dans les tribunes, lorsque le nouveau ministre a demandé un fonds extraordinaire de 20 millions.

M. Lacuée, qui n'a embrassé aucun parti, & dont l'am-bition se borne à être un honnête homme, est monté à la tribune. J'ai fait, a-t-il dit, un rapport sur les approvision-ternens, d'après des pieces déposées au comité par le der-nier ministre : il en résulte que M. Servan ou M. Dumouriez sont étrangement coupables : il faut qu'on fache s'ils méritent l'un & l'autre d'emporter la confiance de la nation, ou de perdre la tête sur un échasaud. MM. Cambon, Re-boul, Carnot, Grublier d'Obterre, se sont réunis à M. La-

suée, & le décret suivant a été rendu.

Decret du 13 juin, fur la vérification des comptes des ministres. Art. Ier. Il fera forme dans le fein de l'affemblee nationale une commission particuliere, composée de douze membres, laquelle sera chargée de vérifier tous les comptes des ministres qui, depuis le sieur Duportail inclusivement, ont

été charges du département de la guerre. Il. Cette commission est autorisée à prendre dans les bureaux du département de la guerre, tous les renseignemens nécessaires à la vérification dont elle est chargée par l'arcicle précédent, & se fera représenter toutes les pieces jus-

tificatives des comptes.

III. La commission rendra compte, sous huit jours, de ce qui concerne l'état & l'approvisionnement des armées, ainsi

que l'état des places fortes en premiere ligne.

On affure que M. Dumouriez, en rememant son mémoire fur le bureau, a dit affez distinctement qu'il signoit son renvoi d Orleans. Deux ministres des affaires étrangeres se trouveront ensemble à la haute-cour, l'un pour avoir voulu la paix, l'autre pour avoir voulu la guerre.

Du mercredi 13 juin. Séance du soir.

Cette séance a été employée a des objets peu importans. Le

commandant de la troisieme division rend compte de sa conduite au sujet de la pétition dénoncée. Il n'a rien fait qui ne fût conforme aux idées de l'ordre & au bien du service. M. Rulle entretient l'affemblée de la situation ascuelle de la ville de Strasbourg, déchirée par les factieux, M, Rulle veut

qu'on ne s'en rapporte pas sur ce point aux endormeurs; dit ensuite qu'on a arrête à Oberkirch , territoire de l'empire. un négociant voyageant en uniforme national : il propose d examiner fi on ne doit pas user de représailles. (Renvoyé au

comite diplomatique).

On a dénonce à l'affemblée une affiche intitulée les com. plots. La municipalité fait des recherches contre l'auteur, M. Armand peu cifrayé, & des dénonciations & des perqui-fitions, écrit à l'affemblée pour lui apprendre qu'il est l'au-teur du placard, & qu'il est prêt à prouver tous les fais qu'il a publiés. M. Armand avoit parlé d'un complot pour conduire l'assemblée & le roi dans les départemens du Mid, où le pouvoir légissait & le pouvoir exécutif auroient été à la merci des clubs & des brigands dévastateurs.

La séance a fini par une discussion sur l'administration

chargée de la fabrication des assignats.

Séance du jeudi 14 juin.

Si la lutte élevée entre l'intolérance du philosophisme & l'intolécance de la superstition a occasionne quelques tronbles dans la capitale, qui est le centre des lumieres, il n'elt pas étonnant que le fanatisme se maniseste par des désordres dans quelques départemens, où le peuple est moins éclaire. Une lettre lue à la tribune annonce que le département de Mayenne & Loire, qui jusqu'à présent avoit été étranger aux orages de la révolution, est aujourd hui le théâtre des troubles religieux. Des pretres fanatiques sont venus à bout de répandre la division, & d'empoisonner, par le fanatisme, les sent-mens les plus sacrés, les plus respectables qui unissent les hommes dans la société.

Les prêtres, égarés par l'intolérance, veulent que l'homme ait des rapports avec le ciel, & qu'il n'en conserve aucun avec les hommes. Dieu a voulu que l'homme vécût fur la terre pour aimer fes semblables; l'espérance, l'amitié, la doux fentimens le foutiennent dans ce passage difficile. Lu prètres intolérans veulent qu'il vive dans le ciel, & qu'il porte dans son cœur la crainte, le désespoir, la haine à toutes les passions qui dégradent l'humanité. De là les troubles religieux. Le philosophisme produit les mêmes effets dans un sens inverse; & les arrètés, les lettres prétendues philoso-phiques des Manuel, ne sont pas moins comtraires aux principcs de la faine philosophie que les mandemens incendiaires d'un évêque, & que les bress impolitiques du pape.

La suite à demain) L'affemblée ayant repris la suite de la discussion sur la

droits féodaux, la rédaction suivante a été adoptée : « Les droits feodaux casuels qui ne seront pas prouves » être le fruit d'une concession de sonds, en vertu du tits " primitif, sont supprimés sans indemnités ".

M. Dumolard a demandé qu'on ajoutat après ces mots en vertu d'un titre primitif, ceux-ci : ou de trois reconnoi sances enonciatives du titre & d'une possession sans troubles de

Cette proposition a de nouveau occasionné de violens de bats; elle a été mise aux voix, & l'epreuve ayant été douteuse, l'assemblée a eu recours à l'appel nominal.

Les suffrages se sont déclarés en faveur de l'amendement de M. Dumolard; l'assemblée a décrété qu'il y avoit lieu débibérer. Il étoit fort tard; un grand nombre de ceux qua voient voié pour l'amendement sont sorties de la salle; les la salles de la salles avoient voté pour l'amendement sont sortis de la salle; minorité est devenue la majorité : malgré l'opposition to foible de quelques membres, qui ont invoque les principe de la loyauté françoise, l'amendement a été remis aux ro & rejetté.

camp, a es ont

> olus exa larée à

de Suabe

PROPERTURE.

D

Add

la féance

par le

conform erminat

1º. 0

e cours

faire, po

olacera

guerre,

affurer .

ranquill

20. 0

épenses 3°. L militaire

dig ses p

Ce qu

relle con

rieur, co

e grand

a deux

L'espr

& les po

côté les

deformai

force pu

Radziwil

naires et

presse pa

nécessaire

mée. Dan

tat de

ennemi.

On a onaux p pant les

lucceffio